

HANGENBIETEN

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES
N°47 - JANVIER 2016



Aujourd'hui



Sommaire

- 1 | Le mot du maire
- 2 | Conseil municipal
- 6 | Les Élections
- 8 | Vie communale
- 14 | L'échos de nos écoles
- 17 | Médiathèque
- 18 | Vie associative
- 28 | Les Paroisses
- 30 | État civil
- 31 | Calendrier des manifestations 2016
- 33 | Vie pratique



Diffusion gratuite
Mairie de Hangenbieten
Tél. : 03 88 96 01 27
Email : mairie.hangenbieten@evc.net
Site : www.cc-leschateaux.fr

Ce bulletin couvre la période du
1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2015
Directeur de la publication :
André BIETH
Numéro tiré à 750 exemplaires
Reproduction et vente interdite

Composition et impression :
Imprimerie Sostralib - Bischheim
03 88 04 17 24 - info@sostralib.fr
Dépôt légal : janvier 2016
*Par respect de l'environnement, ce document
est imprimé sur du papier sans chlore*



L'année 2015 est derrière nous.

Triste année qui a vu des actions terroristes sans précédent dans notre pays. D'abord le 7 janvier contre la rédaction de Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher puis le 13 novembre dernier, une attaque coordonnée à Paris et à Saint Denis ; attentats revendiqués par Daech. Entre ces deux événements majeurs, six projets d'attentats ont échoués ou ont été déjoués par les forces de l'ordre.

Espérons que les mesures préventives mises en place par le président de la République mettent une fin à ce type d'agissement. L'instauration de l'état d'urgence encore en vigueur à ce jour nous amène à un minimum de prudence.

J'ai décidé de ne pas annuler le repas de Noël de nos aînés du 20 décembre 2015. Il m'a semblé, en effet, que dans une telle situation, nous avons besoin de nous réunir, d'autant que nos anciens, souvent isolés, ont pu échanger sur ces événements qu'ils n'ont plus connus depuis la fin de la guerre, y compris celle d'Algérie.

L'été 2015 a été caniculaire, les chaleurs ont souvent approchées des températures plus habituelles dans le sud de l'Europe. Un tel été ne s'était pas reproduit depuis 1976 où la période caniculaire a été aussi longue que cette année.

L'actualité la plus importante nous est parvenue le 1^{er} octobre dernier, date à laquelle Monsieur le Préfet m'a fait part de son projet de schéma départemental de coopération intercommunale, dans lequel il propose de rattacher la communauté de communes « Les Châteaux », dont nous faisons parti, à l'Eurométropole de Strasbourg à compter du 1^{er} janvier 2017. Cette proposition fait suite à l'arrêté préfectoral du 16 novembre 2011 et du fait de la loi Notre qui précise qu'une intercommunalité ne peut être inférieure à 15 000 habitants. Notre commune a délibéré favorablement le 2 novembre 2015 alors que le comité directeur de la communauté de communes « Les Châteaux » a délibéré dans le même sens le 12 novembre 2015.

Nous avons donc aujourd'hui une année pour mettre en phase ce rattachement. Avec mes 4 vice-présidents, nous nous employons à travers de nombreuses réunions avec les services de l'Eurométropole, à mettre à plat tous les problèmes pouvant se présenter et ce dans tous les domaines, autant intercommunaux que communaux. Pas moins d'une dizaine de réunions seront sans doute nécessaires pour arriver à un résultat satisfaisant pour les deux parties au plus tard au mois d'avril prochain.

Il reste entendu que je vous restituerai les résultats attendus probablement à la rentrée de septembre. Ces réunions auront pour thèmes principaux :

- les impacts fiscaux et financiers sur les contribuables ménagers et les entreprises,
- les impacts sur les autres impôts et taxes,
- propreté et collecte des déchets ménagers,
- eau et assainissement,
- cours d'eau et fossés,
- PLUI urbanisme,
- voirie, transports collectifs,
- vidéoprotection, sécurité incendie, contingent SDIS,
- reprise du personnel de la communauté de communes,
- périscolaire,
- multi-accueil,
- école de musique,
- bibliothèque-médiathèque,
- finances, impact sur le budget de la commune et de l'Eurométropole,
- zone d'activité de Hangenbieten etc...

Les 7 et 13 décembre dernier ont vu les élections de nos représentants à la nouvelle région constituée de 10 départements. Les résultats sont précisés à l'intérieur du cahier.

L'année 2016 verra la désignation de l'équipe d'architecture pour la construction d'une nouvelle école primaire que nous finançons en grande partie par les droits de mutation et la taxe locale d'équipement provenant des constructions nouvelles d'habitation mais aussi par la première tranche de la zone industrielle. Je reviendrai sur ce projet dans notre prochain « Hangenbieten aujourd'hui » devant paraître au mois de juillet.

Nous procéderons également, conformément à la loi, à la mise en conformité des établissements publics pour l'accessibilité selon l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap) voté par le conseil municipal dans sa séance du 2 novembre 2015 (détails à l'intérieur).

Nous continuerons également la campagne de réfection de l'éclairage public cette année avec l'équipement de la rue des Prés, l'impasse des Acacias et partiellement la rue des Peupliers et la rue des Saules.

Il reste entendu que la préparation du budget 2016 sera rigoureuse et que je serai vigilant afin que, dans la mesure du possible, et considérant la baisse continue des dotations de l'État, nous ne soyons pas contraints d'actionner le seul levier qui nous est dévolu pour équilibrer le cas échéant notre budget.

Dans l'immédiat, il nous reste à espérer que 2016 soit pour nous une année constructive sans nouveaux chahuts et que l'avenir que nous préparons avec beaucoup de conviction nous apporte comme je le pense, contrairement à ce que peuvent supposer les pessimistes, de bonnes raisons de croire que demain notre vivre ensemble sera plutôt positif.

A présent, permettez-moi de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016, qu'elle vous soit favorable et vous apporte joie, bonheur et santé.

Votre maire.

Délibérations du 7 septembre 2015

Taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE)

Le conseil municipal décide de modifier le taux de la taxe locale sur la consommation finale d'électricité (TCFE) à compter du 1^{er} janvier 2016 et porter le taux à 4 %.

Ravalement de façades

Le rapporteur présente à l'assemblée locale les demandes d'aide pour ravalement de façades. Les membres présents décident l'attribution des subventions suivantes :

- M ou Mme MULLER Denis 19, rue des Saules à Hangenbieten Pour 133 m² à 3 € le m² 399 euros.

Délibérations du 2 novembre 2015

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal :

- Afin de tenir compte des dernières évolutions législatives, notamment depuis l'entrée en vigueur de la Loi portant Engagement National pour l'Environnement et de la Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, il convient pour un document d'urbanisme d'intégrer un ensemble de mesures, notamment en faveur de la réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers et de la préservation de l'environnement ;
- Le Plan d'Occupation des Sols actuellement en vigueur ne permet pas à lui seul de répondre à ces objectifs ;
- De plus, le Plan d'Occupation des Sols deviendra caduc au 1^{er} janvier 2016 et ce sera dès lors le Règlement National d'Urbanisme qui s'appliquera
- Le document d'urbanisme doit également intégrer les orientations définies par le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Strasbourg ;
- Pour mettre en œuvre un projet de développement communal intégrant l'ensemble de ces éléments et répondant à des enjeux actuels, la révision du POS en vue de sa transformation en PLU apparaît comme la procédure adéquate pour répondre à ces enjeux.

En outre, conformément à l'article L.123-6 du Code de l'Urbanisme, le plan local d'urbanisme sera élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune en collaboration avec la communauté de communes « Les Châteaux » étant entendu que la communauté de communes n'a pas fait le choix à ce jour de prendre la compétence urbanisme ;

Entendu l'exposé du maire,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité Décide :

- de prescrire la révision du plan d'occupation des sols pour sa transformation en plan local d'urbanisme sur l'ensemble du territoire communal ;

- de préciser les objectifs poursuivis suivants :

- disposer d'un document d'urbanisme permettant de planifier le développement urbain et ne pas gérer le développement urbain sur les seules dispositions réglementaire du RNU ;
- encourager la diversification de l'offre en logements en vue de répondre à des besoins variés de la population, favoriser le parcours résidentiel des ménages et assurer une mixité urbaine ;

- maintenir la zone d'extension situé au Nord (secteur de la Tuilerie)
- Equipement
- transport
- Disposer d'un document d'urbanisme garant du projet démographique, urbain, environnemental et économique de la commune, et qui intègre les orientations du SCoTERS, des lois Grenelle et ALUR ;
- Modérer la consommation d'espaces naturels et agricoles ou assurer la préservation et la remise en état des continuités écologiques et tenir compte des espaces naturels et forestiers et des secteurs à enjeux
- Faire évoluer les limites des zones d'extension afin d'optimiser leur fonctionnement futur, ainsi que les réseaux qui les desserviront.
- Disposer d'orientations d'aménagement garantissant l'aménagement cohérent des secteurs d'extension, qu'ils soient situés au cœur de l'enveloppe urbaine, ou à sa périphérie.
- Optimiser le foncier disponible au cœur du tissu urbain, notamment en améliorant l'accessibilité aux quartiers existants par des aménagements adaptés.
- Disposer de règles d'urbanisme garantissant la bonne intégration des opérations à venir avec le patrimoine bâti existant et les enjeux de paysages.
- Soutenir la vitalité économique de la commune et de la communauté de communes en

- ✓ permettant le maintien et le développement des activités économiques existantes

- ✓ inscrivant les projets de développement de zones d'activités intercommunales

- ✓ prenant en compte les enjeux environnementaux forts

- Mener une réflexion sur l'ensemble des zones d'extension urbaines destinées à l'habitat et notamment :

- ✓ Sur les zones d'extension Ouest qui se trouveront confrontées à la nouvelle zone d'activité ;

- ✓ sur la zone d'extension Est qui fait l'objet d'une ZAC.

- de préciser les modalités de concertation suivantes :

Afin que le public puisse accéder aux informations relatives au projet de PLU et aux avis déjà émis sur le projet et afin que la public puisse formuler des observations et propositions, la concertation sera organisée selon les modalités suivantes :

- les études et le projet de plan local d'urbanisme ainsi que les avis déjà émis sur le projet seront tenus à la disposition du public, à la mairie, pendant toute la durée de révision du plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme, jusqu'à l'arrêt du projet. Ces dossiers seront constitués et complétés au fur et à mesure de l'avancement des études ;

- le public pourra en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture, et faire connaître ses observations en les consignand dans un registre ouvert à cet effet ;

- le public sera régulièrement informé de l'avancement de la procédure et des études par le biais du bulletin communal et du site internet de la commune.



• la concertation sera en outre organisée autour de deux temps forts :

✓ l'un au moment de l'élaboration du diagnostic et du PADD : une exposition et une réunion publique seront organisées à cette occasion.

✓ l'autre au moment de l'élaboration des dispositions du règlement : une exposition et une réunion publique seront organisées à cette occasion.

- de donner autorisation à Monsieur le Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaire à la révision du Plan d'occupation des sols pour sa transformation en Plan local d'urbanisme ;

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

• sollicite la création d'une compétence « P.O.S. – P.L.U. » au sein de la Communauté de Communes « Les Châteaux » (C.C.L.C.) ;

• approuve le transfert de la compétence pour l'élaboration du P.L.U. de la Commune à la Communauté de Communes « Les Châteaux » (C.C.L.C.) ;

• demande à Monsieur le Préfet de la Région ALSACE, Préfet du Bas-Rhin de prendre l'arrêté confirmant le transfert de la dite compétence pour la réalisation du P.L.U. communal par la Communauté des Communes « Les Châteaux » (C.C.L.C.)

Agenda d'Accessibilité Programmée – Ad'AP

Le maire rappelle que l'Ad'AP est un dispositif prévu par l'ordonnance du 26 septembre 2014 pour pallier le non-respect de la mise en accessibilité des ERP et bâtiments communaux recevant du public qui aurait du intervenir au 1^{er} janvier 2015.

Cet agenda aurait du être déposé en Préfecture le 27 septembre 2015. Par lettre du 29 septembre 2015 au Préfet du Bas-Rhin, Préfet de la Région Alsace, le Maire a demandé un délai supplémentaire pour déposer le document compte-tenu du délai d'étude nécessaire à l'entreprise A2CH à laquelle la commune a confié l'étude des travaux de mise en conformité pour l'accès aux personnes à mobilité réduite de l'ensemble des bâtiments appartenant à la commune et ce pour un montant de 10.146 € TTC.

Ce document est présenté ce jour au conseil municipal qui après en avoir largement débattu et compte tenu de l'importance financière globale des travaux à entreprendre scénario 2 (mise en conformité réglementaire) à savoir 152.420 € HT valeur octobre 2015 auquel montant il convient de rajouter pour études éventuelles 20% soit 30.484 € soit 182.904 € HT et 219.485 € TTC

DÉCIDE de s'engager sur l'agenda suivant tableau de planification

Proposition adoptée à l'unanimité, avec l'engagement d'inscrire ces sommes aux budgets primitifs des années concernées ;

AUTORISE le Maire à demander les subventions éventuelles pour chaque dossier concerné en temps opportun ;

CONFIRME que pour ce qui concerne le programme 2019/2021 le montant de l'engagement sera revu compte-tenu d'une part du départ du personnel administratif de la Communauté de Communes Les Châteaux en principe au 1^{er} Janvier 2017

ce qui entraînera une réflexion au devenir de ce bâtiment annexe à la mairie et d'autre part, la construction d'une nouvelle école primaire avec ouverture prévue en septembre 2018, entrainera elle aussi la réflexion au devenir de 2 salles de classes présentes dans le bâtiment mairie et une salle de classe et les sanitaires dans 2 bâtiments annexes

Nouvelle école primaire

Appel d'offre de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'une nouvelle école élémentaire

Le Maire rend compte aux membres du Conseil Municipal du travail de la commission d'appel d'offres qui a ouvert les plis le 6 octobre 2015.

Il précise que 58 candidats ont retiré le dossier. 50 ont répondu dans les délais, 4 ont été éliminés pour dossier incomplet.

Après examen de 46 dossiers valables, la commission a retenu, comme convenu dans le règlement 3 candidats à postuler pour la remise de leur proposition chiffrée avant le 15 janvier 2016 à 12 heures.

Le conseil municipal après délibération prend acte à l'unanimité de la décision de la commission d'appel d'offres.

Eurométropole

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le Conseil municipal, après en avoir pris connaissance,

• **émet un avis favorable** pour le projet proposé dans la notification faite par Monsieur le Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin ;

• **demande** que le transfert des compétences, principales et optionnelles, les dépenses y afférentes (investissement et fonctionnement) soient prises en charge par l'Eurométropole de Strasbourg.

• **demande** que le transfert des compétences dites non transférables à ce jour puisse le devenir par convention de façon à ne pas avoir à créer un SIVOM pour ces compétences,

Subventions écoles

Le Conseil Municipal après délibération décide de subventionner les sorties classes de découverte suivantes :

• **Institut La Providence de Ribeauvillé**

3 impasse du Tiroir – 67000 STRASBOURG

pour l'enfant PAGOT Pierre 3 impasse des Lilas - Hangenbieten

Classe de découverte en Bourgogne

Centre de vacances de GARCHY (89)

d'une durée de 5 jours du 12 au 16 octobre 2015

Subvention d'un montant de 2,00 € par jour

soit 10 € - Article 65738

• **Ecole élémentaire « La Monnaie »**

3 rue Charles Mistler – 67120 MOLSHEIM

pour l'enfant DENTONE Arthur 2 chemin du Muhlwasser - Hangenbieten

Classe transplantée séjour Maison de la Nature sportif à Muttersholtz

d'une durée de 5 jours du 16 au 20 novembre 2015

Subvention d'un montant de 2,00 € par jour soit 10 €-Article 65738



Délibération générale autorisant le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel non titulaire par le service de missions temporaires du Centre de Gestion Départemental de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, à l'unanimité :

- AUTORISE le Maire à faire appel, en tant que de besoin, au service de missions temporaires du CDG 67, en fonction des nécessités de services,
- AUTORISE le Maire à signer toute convention de mise à disposition d'un agent du service remplacement avec Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin ainsi que les documents y afférents,
- DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le CDG 67, seront autorisées après avoir été prévues au Budget.

Délibérations du 7 décembre 2015

Transfert de la compétence du Plan d'Occupation des Sols à la Communauté de Communes Les Châteaux

Les élus du conseil municipal de HANGENBIETEN sont appelés à se prononcer pour le transfert à la CCLC de la compétence du POS.

Contexte

La Commune de Hangenbieten exerce actuellement directement la compétence urbanisme.

La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit la caducité des Plan d'Occupation des Sols (POS) au 01 janvier 2016. La Commune de Hangenbieten est par conséquent concernée.

La caducité du POS est lourde en terme de droits des sols : retour au Règlement National d'Urbanisme, conséquences sur la délivrance des autorisations d'urbanismes et le Droit de Préemption Urbain, etc. . .

La loi ALUR rend obligatoire le transfert de cette compétence aux communautés de communes.

Avis de la commune de HANGENBIETEN sur le transfert de la compétence à la CCLC.

La Communauté de Communes Les Châteaux a délibéré en date du 12 novembre 2015 pour étendre ses compétences au PLUI, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

Conformément à l'article L.5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, la délibération de la CCLC a été notifiée au maire en date du 16 novembre 2015 afin que le conseil municipal puisse se prononcer sur le transfert proposé.

En conséquence, le Conseil Municipal décide

- d'émettre un avis favorable au transfert de la compétence du POS de Hangenbieten à la CCLC pour lui permettre d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

- charge le Maire de l'exécution de la présente délibération.

Documents uniques

La Commune de Hangenbieten s'engage dans une démarche d'amélioration continue dont l'étape initiale est la réalisation du Document Unique. Pour ce projet, il est prévu d'associer très largement les personnels, les partenaires sociaux de la commune de Hangenbieten.

Le pilotage de ces travaux requiert du temps et des compétences mobilisées pour majeure partie au sein de l'ensemble des services de la Commune de Hangenbieten

et pour partie avec le recours de la société SOCOTEC pour l'identification et l'évaluation des risques professionnels et du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin pour le contrôle et l'analyse des documents mis en place.

Le Centre de Gestion du Bas-Rhin a mobilisé dans ce partenariat le Fonds National de Prévention afin de permettre aux collectivités engagées dans la démarche d'obtenir une subvention pour la réalisation du Document Unique.

Le Fonds National de Prévention de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), a pour vocation d'encourager et accompagner le développement d'actions de prévention en milieu du travail.

Des conditions importantes sont fixées au financement :

- Présenter un projet associant largement le personnel et privilégiant le dialogue social ;
- Décliner et mettre en œuvre les plans d'actions issus de l'évaluation des risques professionnels ;
- Veiller au transfert des compétences du prestataire vers les services en interne, pour devenir autonome.

L'aide apportée par le FNP prend la forme d'une valorisation financière du temps consacré au projet par les personnels spécifiquement mobilisés sur le sujet.

Le projet d'évaluation des risques professionnels de la commune de Hangenbieten, mobilisera sur 4 jours environ 9 agents et représentants de l'autorité territoriale.

Un dossier, va donc être préparé en vue de solliciter une demande de subvention auprès du FNP de la CNRACL.

Il est demandé au Conseil municipal :

- de s'engager dans une démarche globale de prévention des risques professionnels basée sur la réalisation du document unique,
- de s'engager à mettre des moyens humains et financiers afin de mener à bien les actions de prévention,
- De bien vouloir autoriser la présentation au FNP d'un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques professionnels ;
- D'autoriser la Commune de Hangenbieten à percevoir une subvention pour le projet ;
- D'autoriser le Maire à signer la convention afférente.



Ravalement de façades

Le rapporteur présente à l'assemblée locale les demandes d'aide pour ravalement de façades.

Après avis favorable, les membres présents décident l'attribution des subventions suivantes :

- Met Mme DRIOUICHI Souad - 5, rue de l'Angle à Hangenbieten
Pour 200 m² à 3 € le m² 600 euros

Le versement se fera sur l'article 65748 – Subvention Ravalement de façades.

ATIP - Approbation des conventions relatives aux missions retenues

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal :

La Commune de HANGENBIETEN a adhéré à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP) par délibération du 4 mai 2015

En application de l'article 2 des statuts, l'ATIP peut exercer les missions suivantes :

- 1 - Le conseil en matière d'aménagement et d'urbanisme,
- 2 - L'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme
- 3 - L'accompagnement technique en aménagement et urbanisme,
- 4 - La gestion des traitements des personnels et des indemnités des élus ainsi que les cotisations auprès des organismes sociaux,
- 5 - La tenue des diverses listes électorales,
- 6 - L'assistance à l'élaboration de projets de territoire,
- 7 - Le conseil juridique complémentaire à ces missions.

Par délibération du 30 novembre 2015, le comité syndical de l'ATIP a adopté les modalités d'intervention de l'ATIP relatives à ces missions ainsi que les contributions correspondantes.

• Concernant l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme

En application de l'article 2 des statuts, et de l'article R 423-15 du Code de l'urbanisme, l'ATIP assure pour les membres qui le souhaitent l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme.

La prise en charge de cette mission est réalisée dans le cadre des modalités prévues par la convention ci-jointe en annexe.

Dans ce cadre, l'ATIP apporte son concours pour la délivrance des autorisations d'utilisation du sol et des actes assimilés dans les conditions prévues à la convention à savoir l'instruction réglementaire des demandes, l'examen de leurs recevabilités et la préparation des décisions.

Le concours apporté par l'ATIP donne lieu à une contribution fixée par habitant et par an dont le montant est déterminé par délibération du Comité syndical. Le nombre d'habitants pris en considération pour le montant de la redevance de l'année n est le nombre du dernier recensement connu à la date du 1^{er} janvier de l'année n (recensement population totale).

En cas de service rendu sur une partie de l'année uniquement, le montant de la redevance sera calculé au prorata de l'année ayant effectivement fait l'objet du service.

Pour 2016 la contribution est fixée à 2€ par habitant et par an.

• Concernant l'accompagnement technique en aménagement et urbanisme, l'assistance à l'élaboration de projets de territoire, le conseil juridique complémentaire à ces missions.

Chaque mission donnera lieu à l'établissement d'une convention spécifique qui est établie en fonction de la nature de la mission et des attentes du membre la sollicitant et à une contribution correspondant aux frais occasionnés par la mise à disposition des services de l'ATIP mobilisés pour la mission. Pour l'année 2016 cette contribution a été fixée à 300 € par demi-journée d'intervention. Elle s'applique également à l'élaboration des projets de territoire et au conseil juridique afférant à ces missions.

• Concernant la mission relative à la tenue des diverses listes électorales

L'ATIP assure pour les membres la tenue des diverses listes électorales. Cette mission donne lieu à l'établissement d'une convention jointe en annexe.

Cette mission donne lieu à une contribution dont le montant a été déterminée par délibération du Comité syndical de l'ATIP.

Le montant de la contribution 2016 afférente à cette mission est le suivant :

Tenue de la liste électorale	Contribution complémentaire par électeur en €
saisie par le membre (via le portail e-services) / édition comprise	0,38 €
saisie par le membre (via le portail e-services) / édition NON comprise	0,34 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL Municipal :

• **Approuve** la convention relative à l'instruction administrative des demandes, déclarations et autorisations d'urbanisme joint en annexe de la présente délibération.

Prend acte du montant de la contribution 2016 fixée par le comité syndical de l'ATIP afférente à cette mission à savoir 2€ par habitant et par an.

• **Approuve** la convention correspondant à la mission relative à la tenue des diverses listes électorales jointe en annexe de la présente délibération.

Prend acte du montant de la contribution 2016 relative à cette mission à savoir :

Tenue de la liste électorale	Contribution complémentaire par électeur en €
saisie par le membre (via le portail e-services) / édition comprise	0,38 €



(carte préfecture du Bas-Rhin)

Résultats élections régionale du 6 décembre 2015 (1er tour)

Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés
1103	574	11	8	555

Désignation de la liste	Tête de liste	Nbre de voix	Pourcentage de voix
ÉCOLOGISTES, SOLIDAIRES ET CITOYENS Nos vies d'abord !	Mme BÉLIER Sandrine	33	5,95 %
DEBOUT LA FRANCE AVEC NICOLAS DUPONT-AIGNAN	M. JACOBELLI Laurent	17	3,06 %
PLUS FORTE, PLUS PROCHE, NOTRE REGION AVEC JEAN-PIERRE MASSERET	M. MASSERET Jean-Pierre	57	10,27 %
LISTE FRONT NATIONAL PRESENTÉE PAR MARINE LE PEN	M. PHILIPPOT Florian	197	35,50 %
L'UPR, avec FRANÇOIS ASSELINEAU - LE PARTI QUI MONTE malgré le silence des médias	M. WENTZEL David	6	1,08 %
Lutte ouvrière - Faire entendre le camp des travailleurs	M. WOSTYN Julien	5	0,90 %
Non à l'ACAL, Oui à nos régions !	M. TROUILLET Jean-Georges	37	6,67 %
Unissons nos énergies avec Philippe RICHERT	M. RICHERT Philippe	198	35,68 %

Résultats élections régionale du 13 décembre 2015 (2ème tour)

Inscrits	Votants	Blancs	Nuls	Exprimés
1103	714	9	16	689

Liste	Nbre de voix	Pourcentage de voix
LDVG - JEAN PIERRE MASSERET	49	7,11 %
FRONT NATIONAL - FLORIAN PHILIPPOT	232	33,67 %
LLR - PHILIPPE RICHERT	408	59,22 %

l'esprit mobile

LOHR
www.lohr.fr

Le Groupe LOHR imagine et crée les solutions pour votre logistique future.



29 rue du 14 juillet
BP1 HANGENBIETEN
67838 TANNERIES Cedex
(Strasbourg - France)
Tel. +33(0)3 88 38 98 00
Fax. +33(0)3 88 96 06 36
lohrind@lohr.fr



GUTENBERG FINANCE

Société de Gestion de Portefeuille indépendante agréée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Implantée à **Strasbourg** depuis plus de **35 années**.

Notre métier : orienter et gérer les actifs financiers des entreprises, professions libérales, chefs d'entreprise et particuliers.

« Une approche personnalisée avec une grande qualité de Conseil, de Suivi et de Transparence sur le long terme, le tout sous le sceau de la Confidentialité ».



Placements de trésorerie - Gestion Privée - Assurance-vie

Contact : M. DUPRÉ - 03.88.75.55.50



Gutenberg Finance

Coupon - réponse

Gutenberg Finance

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Je souhaite prendre rendez-vous gracieusement avec un gérant privé. Mon profil :

Chef d'entreprise / Profession libérale

Particulier / Retraité

A renvoyer à : Gutenberg Finance, 9 place Saint Thomas, 67000 Strasbourg



Remplacement de la chaudière du club house de l'Union Sportive de Hangenbieten.

Suite à la pose du réseau gaz naturel dans l'allée des Tilleuls et à la vétusté de la chaudière, la commune a décidé le remplacement de cette dernière. La nouvelle chaudière plus économique au niveau du fonctionnement a entraîné la suppression du gaz propane. La mise en route de la chaudière située dans les combles, commandée depuis le rez-de-chaussée, a été automatisée.



Suivi de Chantier

Lotissement « La Tuilerie »

2 permis ont été accordés et 2 demandes de permis de construire sont en cours d'instruction.



Lotissement «Le domaine du Meunier »

3 permis ont été accordés et 5 demandes de permis de construire sont en cours d'instruction.

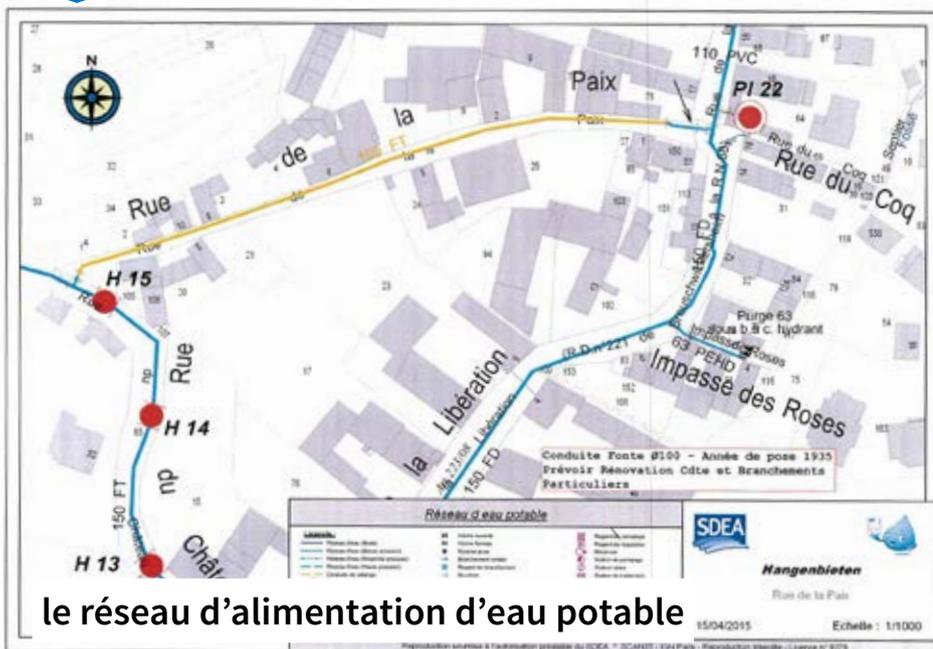


Les Hauts Lieux

Les travaux de démolition ont démarrés.



Travaux dans la commune



le réseau d'alimentation d'eau potable

Le réseau d'alimentation d'eau potable a été rénové en intégralité dans la rue de la Paix en octobre dernier. Le réseau initial en fonte datait de 1935. Les travaux ont été réalisés par le SDEA sur toute la longueur de la rue, y compris les nouveaux branchements des résidents.

Remplacement de l'éclairage public rue des Noyers et rue de la Tuilerie. L'entreprise SOGECA a procédé au remplacement de l'ensemble des poteaux et luminaires des rues précitées par des poteaux prélaqués et des luminaires LED.





TRAVAUX SUR L'OUVRAGE QUI FRANCHIT LE MUHLBACH À HANGENBIETEN

L'ouvrage, qui franchit le Mulbach en rive droite du Canal de la Bruche au niveau d'Hangenbieten, sera quasiment achevé d'ici la fin décembre 2015.

Un léger retard dans l'exécution est constaté en raison d'aléas de chantier durant la phase de démolition des fondations de l'ancien ouvrage et de la pose plus longue que prévue des parements en grès.

Par conséquent, la fermeture de l'itinéraire cyclable initialement prévue jusqu'au 31 décembre devra être prolongée jusqu'au 28 janvier 2016 inclus.

Début 2016, les travaux connaîtront leur dernière étape :

- reconstitution de la digue du canal autour de l'ouvrage
- enlèvement de l'enceinte de terre permettant de travailler à sec

- mise en place d'enrochements libres à l'aval de l'ouvrage (protection contre les érosions)
- réfection de l'itinéraire cyclable
- remise en état des terrains et accès nécessaires au chantier.

Dès que possible, en fonction des conditions météorologiques d'achèvement du chantier, l'itinéraire cyclable sera ré-ouvert à la circulation.

Reconstruit, l'ouvrage hydraulique permettra de garantir la sécurité des usagers, l'alimentation du Muhlbach, véritable cours d'eau, améliorer la capacité de franchissement des engins d'entretien et d'intervention.

Infos pratiques : Les travaux nécessitent la coupure de la piste cyclable du canal de la Bruche sur une distance de 2 km et la mise en place de deux itinéraires de déviation pour les cyclistes et pour les piétons.



Rendre accessible à tous les établissements recevant du public... le défi est réel.

La commune de Hangenbieten a déposé en préfecture son agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap).

Ce vaste chantier nous l'avons fait étudier par un bureau d'étude spécialisé. La société A2CH nous a rendu son étude et à partir de ses conclusions nous avons planifié le calendrier des actions de mise en conformité.

Calendrier adopté par le conseil municipal dans sa séance du 2 novembre 2015. La période d'exécution s'étend de l'année 2016 à l'année 2021 selon le tableau ci-après.

Calendrier des actions de mise en accessibilité

NOM de l'Etablissement	Année 1 2016		Année 2 2017		Année 3 2018		PERIODE 2 2019 > 2021	PERIODE 3 2022 > 2024	Commentaires
	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre			
	ECOLE MATERNELLE		3 715 €						
EGLISE CATHOLIQUE SAINT-BRICE							38 376 €		
EGLISE PROTESTANTE							14 688 €		Patrimoine classé
ESPACE CULTUREL			17 626 €	17 625 €					
HALL DES SPORTS					18 785 €	18 785 €			
MAIRE + ECOLE							79 171 €		à revoir à la baisse du fait de la construction d'une nouvelle école primaire - date démarrage prévisionnel des travaux : 2 ^{ème} semestre 2017
STADE DES TILLEULS		10 714 €							
	0 €	14 429 €	17 626 €	17 625 €	18 785 €	18 785 €	132 235 €	0 €	





ZONE D'ACTIVITÉ



ZONE D'ACTIVITES A HANGENBIETEN – RD221

Un permis d'aménager a été accordé en date du 27 novembre 2015 à la société Deltaménagement représentée par Monsieur Mathieu LINGENHELD. Elle est autorisée à aménager un terrain de 65 752m² sis auf der Entzheimer Strasse RD 221 rue de la gare.

Le projet prévoit la création d'une zone d'activités avec un nombre maximum de 20 lots. L'accès est prévu par la réalisation de l'aménagement d'un carrefour sur la RD 221 avec un tourne à gauche.

L'axe de desserte des parcelles accueillant un double sens de circulation forme une boucle. Il sera bordé de part et d'autres de cheminements réservés aux modes doux.



LOTISSEMENT « WELLAUWEG »

Un permis d'aménager a été déposé en mairie le 30 juillet 2015 par le CM-CIC Aménagement Foncier situé 34 rue du Wacken à Strasbourg.

La demande porte sur la création du lotissement « Wellauweg » situé en zone iNAi4 prévu au POS (plan d'occupation des sols) de la commune de Hangenbieten.

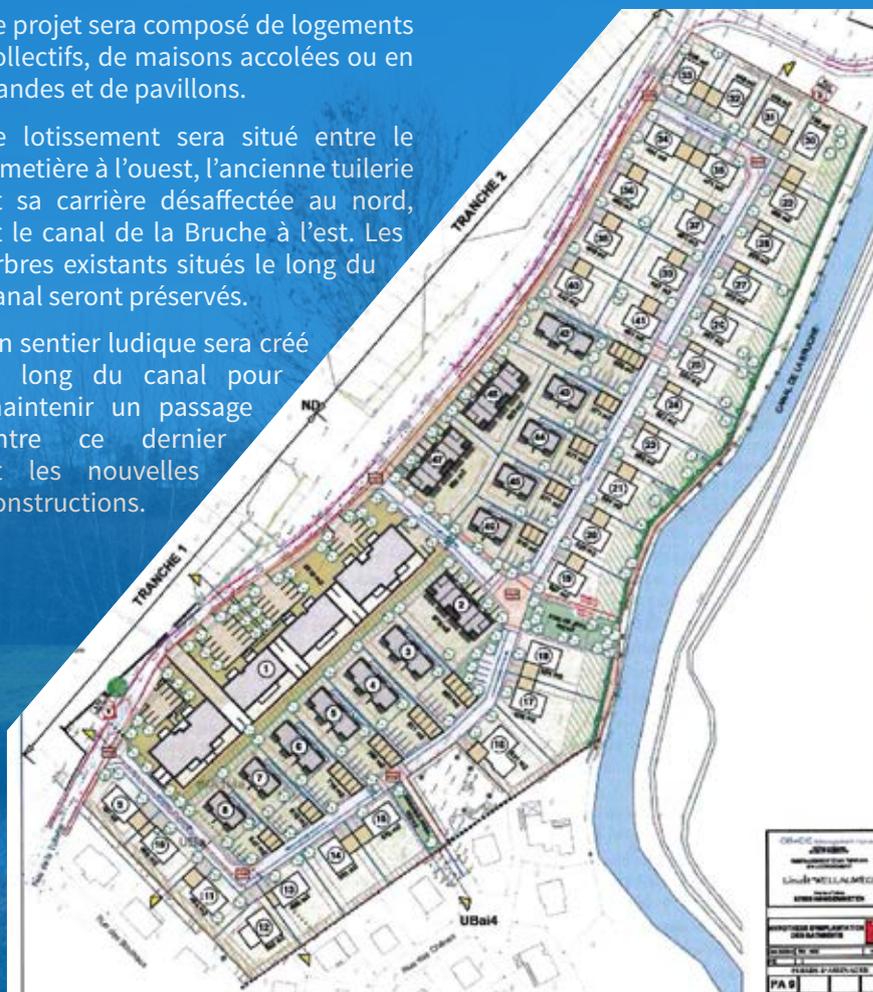
Après une longue et complète instruction du dossier par l'unité territoriale d'aménagement du territoire (conseil départemental du Bas-Rhin) et des services de la commune suivi d'une étude d'impact disponible en mairie du 4 décembre 2015 clôturée sans observation ni commentaire le 29 décembre 2015. Le permis d'aménager a été accordé par Monsieur le Maire début janvier 2016.

L'opération immobilière sera réalisée en deux tranches. La première tranche porte sur 19 202 m² et la deuxième sur 18 567 m². Le nombre maximum de lots projetés est de 75.

Le projet sera composé de logements collectifs, de maisons accolées ou en bandes et de pavillons.

Le lotissement sera situé entre le cimetière à l'ouest, l'ancienne tuilerie et sa carrière désaffectée au nord, et le canal de la Bruche à l'est. Les arbres existants situés le long du canal seront préservés.

Un sentier ludique sera créé le long du canal pour maintenir un passage entre ce dernier et les nouvelles constructions.





LES HAUTS LIEUX, RUE DE LA PAIX



Vue depuis la rue de la Libération

Un permis modificatif a été accordé en date du 19 novembre 2015.

Le projet situé rue de la Libération prévoit la rénovation de la grange.

Elle gardera ainsi son gabarit et son caractère architectural. Elle se voit attribuer au rez-de-chaussée d'un commerce et au 1er étage un logement.

Les combles ne seront pas aménageables. Sur la propriété, 8 parkings seront mis en place. Les abords non bâtis seront traités en espaces verts agrémentés d'arbres.

POS : LA RÉVISION OU LA CADUCITÉ

La loi ALUR du 24 mars 2014 prévoit la caducité des plans d'occupation des sols (POS) au 31 décembre 2015. Toutefois, ce principe est assorti de quelques atténuations. Explications.

Les POS seront caducs au 31 décembre 2015...

La loi ALUR a programmé la caducité des plans d'occupation des sols (POS) non transformés en plans locaux d'urbanisme (PLU) au 31 décembre 2015 afin de mettre fin au maintien de documents d'urbanisme dépassés et ne prenant pas en compte certains objectifs environnementaux.

À partir du 1^{er} janvier 2016, la caducité des POS aura pour conséquence l'application du règlement national d'urbanisme (RNU) sur les territoires concernés. En outre, le maire, pour délivrer des autorisations d'urbanisme, devra recueillir l'avis conforme du préfet.

... Sauf s'ils ont été révisés...

Des dispositions transitoires sont prévues pour que les collectivités, dont le territoire est régi par un POS, puissent anticiper cette caducité. Si une commune ou un EPCI engage la révision de son POS avant le 31 décembre 2015 pour le transformer en plan local d'urbanisme (PLU), il restera en vigueur jusqu'à l'approbation du PLU. Cette révision doit être achevée avant le 26 mars 2017 ; si ce n'est pas le cas, le RNU s'appliquera.

Cette procédure de révision est conduite par le maire ou le président de l'EPCI et est effectuée en collaboration respectivement avec l'EPCI à fiscalité propre dont est membre la commune ou avec les communes membres de l'EPCI. Pour ce faire, le conseil municipal ou communautaire engage la révision du POS par délibération et organise une concertation impliquant habitants, associations locales et autres personnes concernées. En outre, plusieurs personnes publiques sont associées, notamment le préfet, les EPCI concernés compétents en matière de plan local de l'habitat, l'EPCI en charge du schéma de cohérence territoriale (SCOT), etc.

Le conseil municipal ou communautaire doit également débattre sur les orientations du PADD (celui-ci peut avoir lieu lors de l'engagement de la révision) et délibérer pour adopter le projet de PLU. Par ailleurs, les communes limitrophes, les communes membres de l'EPCI et les EPCI directement concernés sur le projet de PLU donnent leur avis.

En outre, le conseil municipal ou communautaire soumet le projet de PLU à enquête publique. Si nécessaire, le maire modifie le projet de PLU pour prendre en compte les éventuelles observations du public et les différents avis.

Enfin, le conseil municipal ou communautaire, après en avoir délibéré, approuve le PLU ; à noter que le PLU approuvé doit être tenu à la disposition du public.

NOUVEAU DÉLAIS INTRODUIT PAR LA LOI 1545 DU 20 DÉCEMBRE 2014 RELATIVE À LA SIMPLIFICATION DE LA VIE DES ENTREPRISES.

Les délais de révision ne s'appliquent pas si un EPCI a engagé ou engage l'élaboration d'un PLU intercommunal entre le 26 mars 2014 et le 31 décembre 2015, à condition que le débat sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) ait lieu avant le 27 mars 2017 et que le PLU intercommunal soit approuvé au plus tard le 31 décembre 2019.

En conséquence, la communauté de communes a délibéré le 12 novembre 2015 pour modifier ses statuts en y ajoutant la compétence droit des sols.

La commune de Hangenbieten a délibéré le 7 décembre dernier pour transférer la compétence à la communauté de communes « Les Châteaux ».

Le préfet a pris acte et a délivré son arrêté le 15 décembre 2015.

La communauté de communes a délibéré le 17 décembre 2015 prenant acte des décisions des 5 communes de lui transférer la compétence et a décidé dans la même délibération de procéder à l'élaboration du PLU Intercommunal.





INTEMPÉRIES

De violents orages se sont abattus sur notre commune le 18 juillet dernier avec le passage d'une mini tornade qui a occasionné de sérieux dégâts aux environs immédiats du chalet de l'étang de pêche.

Nombre d'arbres ont vrillés et se sont écroulés. Le concours des services d'Electricité de Strasbourg a dû être sollicité pour rétablir le courant dans le secteur consécutif à la chute d'arbres.



NOUVEL ENVAHISSEMENT DE CARAVANES

Nouvel envahissement de caravanes
Les caravanes au nombre de 70 sont arrivées le 7 juillet à 20h et se sont installées sur des terrains privés. Le maire et l'adjoint Bernard Muller ont entrepris en présence des forces de gendarmerie les pourparlers récurrents. Après plusieurs entretiens l'accord a autorisé leur présence jusqu'au 21 juillet.



MÉDIATHÈQUE

Depuis le 17 août 2015, Sophie Ouvrard a pris le relais comme responsable de la médiathèque. Hangenbieten ne lui est pas étranger puisqu'entre 2010 et 2012 elle était animatrice au périscolaire. Sa formation en pub et communication lui a permis de s'épanouir dans la création d'événements, entre autres.

Elle a travaillé 14 ans comme rédactrice au sein de la maison d'édition du Crédit Mutuel. Son expérience au sein de cette dernière, spécialisée dans les livres sur l'Alsace, lui a donné l'occasion d'allier sa passion pour les livres, son amour pour l'histoire et les traditions d'Alsace et l'organisation autour de l'élaboration des ouvrages. Forte de ces qualifications, elle a créé sa petite entreprise et a travaillé pour la presse régionale et nationale. Sa passion du livre l'habite depuis toujours et aujourd'hui elle est la plus heureuse de son retour à Hangenbieten ! Et a fortiori à la médiathèque où les moments passés avec les enfants du périscolaire ont toujours été magiques pour elle car ce très bel outil lui permettait de faire découvrir des trésors. Aujourd'hui, sa nouvelle responsabilité lui permet de concilier sa passion pour la lecture et son rôle de conseil, de transmission, de découverte... La politique d'animation menée jusqu'à présent par l'équipe de la médiathèque sera poursuivie (heure du conte, BB lecteurs, ateliers...), mais Sophie aimerait également développer des moments à thèmes ludiques et pédagogiques pour rassembler les générations. Sa devise préférée : transmettre et partager !



RÉNOVATION HORLOGE

L'ancienne horloge, UNGERER de 1870, a été restaurée et installée dans le hall d'entrée de la nouvelle salle du conseil municipal. Visible de l'extérieur, elle a bénéficié de l'ajout d'un cadran indiquant l'heure aux passants.

FÊTE DE NOËL DE NOS AÎNÉS



Le rendez-vous annuel de nos aînés avec l'équipe municipale a eu lieu le dimanche 20 décembre 2015 au centre socioculturel dans la bonne humeur autour d'un repas festif. Cette traditionnelle fête de décembre offert par le Centre Communal d'Action Sociale aux aînés de la commune est un événement marquant pour la vie du village.

Plus de 80 personnes, âgées de 70 ans et plus, ont répondu à l'invitation. Lors de son discours d'accueil, André Bieth, le maire, a exprimé sa joie de partager ce repas avec les aînés en regrettant toutefois l'absence de ceux qui n'ont pas pu assister à ce traditionnel moment de rencontre et en rendant hommage aux disparus.

Entouré de son équipe municipale, il a tenu à féliciter les membres du CCAS pour l'organisation, les agents techniques pour la préparation de la salle, les secrétaires pour la décoration et les membres du groupe théâtral alsacien pour le service. Madame la Pasteure a souhaité que cette journée soit un temps de joie, de rencontre et de convivialité. Monsieur le Curé, retenu par d'autres obligations, a rejoint les convives un peu plus tard.

Eric Schoettel est venu animer musicalement la journée et dans l'après-midi quelques couples ont osé des pas de danse sur la piste. La Batterie Fanfare a offert un mini-concert fort apprécié et Hangenbieten peut se féliciter de voir

plusieurs jeunes d'âge scolaire partager un intermède musical avec les aînés. De temps à autre, des chansons et des chants de Noël ont ajouté à l'ambiance conviviale quelques notes de gaieté.

Les aînés se sont séparés vers 18 heures, emportant en souvenir de cette belle journée un cadeau offert par Michel Grimm, le buraliste du village. Les dames de plus de 70 ans se sont vu offrir un magnifique poinsettia par la municipalité. Les aînés excusés de leur absence se sont vu remettre à leur domicile par les agents municipaux le traditionnel colis de Noël.





LE PÉRISCOLAIRE

L'année 2014 -2015 fut encore riche en projets.

Durant le mois de septembre 2014, les enfants du péri scolaire ont pu s'initier au judo grâce à notre partenaire « L'Association de Judo d'Hangenbieten ».

Un projet sur « La vie au Moyen-Age » a permis aux jeunes de découvrir cette période de l'histoire. Il s'est terminé par une visite du Château du Haut-Koenigsbourg en habit d'époque, fabriqué par les enfants.

En 2013, les enfants avaient créé un livre intitulé « Lucie a de mauvaises notes ». Au cours de cette année, ils ont relaté la suite des aventures de Lucie lors de la création d'un deuxième livre intitulé « Lucie en colo de ski ».

Dans un cadre scientifique, en partenariat avec le péri scolaire d'Osthoffen, les enfants ont pu réaliser une performance scientifique et technique. Ils ont pu expliquer, lors d'une manifestation scientifique à Hoerd, le fonctionnement d'un hydrocar (voiture fonctionnant à l'eau) par l'intermédiaire d'un prototype.

En juin, les CM1 et CM2 ont pu camper durant un week-end à Pierre Percée. Ils ont pu s'initier au canoë lors de ce mini séjour.

Pour l'année 2015-2016, nous proposons aux enfants du péri les projets suivants :

- « Des initiations au badminton » : les enfants pourront s'initier à ce sport avec le concours de notre partenaire « Badminton Club Hangenbieten » (BCH).
- La réalisation d'une vidéo sur « La vie au péri scolaire ».
- Des initiations au dessin : des cours de dessin seront proposés aux enfants.
- Un projet pour les CE1 et CE2 verra le jour au cours de l'année. Il sera élaboré avec les enfants.
- Un week-end en camping sera organisé par les CM1 et CM2, avec l'aide d'un animateur. Des actions d'autofinancement permettront de financer une partie ou la totalité du projet.

Comme chaque année, nous allons poursuivre notre partenariat avec la médiathèque d'Hangenbieten afin de favoriser la lecture auprès des enfants.

Tous ces projets qui viennent compléter les activités du péri scolaire ont pour but d'atteindre nos objectifs pédagogiques qui sont la découverte, la conquête de l'autonomie et de la responsabilité, et la socialisation.



La vie au Moyen-Age



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE HANGENBIETEN



RAPPEL calendrier scolaire :

Hiver :

Vendredi 05 février 2016 au soir
Lundi 22 février 2016 au matin

Printemps :

Vendredi 1^{er} avril 2016 au soir
Lundi 18 avril 2016 au matin

Les classes vaqueront le vendredi
6 mai 2016.

Grandes vacances :

Mardi 05 juillet 2016 au soir

Élection des Représentants de Parents d'Elèves Au Conseil de l'École Élémentaire Sont élus :

Titulaires : ~ Mme WEBER
~ M. ANDREUX
~ Mme JERNASZ

Suppléantes : ~ Mme AUBRY
~ Mme HYON
~ Mme SCHMIDT

ÉCOLE MATERNELLE DE HANGENBIETEN



Cette année ont été élus comme
représentants des parents d'élèves de la
maternelle :

Mme Séverine JERNASZ
Mme Séverine BALLINGER
Mme Audrey PARIS
M Jérémy FERNANDEZ

Dates à retenir :

vendredi 5 février :
Cavalcade de Carnaval
jeudi 28 avril :
sortie à la ferme
pédagogique de Rhinau
samedi 4 juin :
Kermesse

INFOS Assos' Hangen



Association des Parents d'Elèves d'Hangenbieten

L'Association des Parents d'Élèves a modifié ses statuts et
s'ouvre désormais également à l'école maternelle.
Les bénéficiaires de toutes les Actions de l'APE (Fromage, Miel et
Chocolat) seront donc partagés entre les écoles primaires et
maternelles d'Hangenbieten.

Les projets sont nombreux et variés pour les deux écoles. Cet
argent servira à aider au financement des sorties et spectacles
des maternelles que les équipes enseignantes auront choisis.



En maternelle : l'équipe enseignante
souhaite organiser des spectacles à l'école et préparer la
kermesse de fin d'année avec une intervenante en danse.

En primaire : Les classes de Mme Frey et M. Dorffner (CP/CE1/
CE2) projettent de partir en classe verte au printemps 2016. La
classe décentralisée sur le thème de l'escalade est en cours de
réalisation.

La classe de M. Jonas (CM1/CM2) souhaite également en
profiter afin d'organiser une sortie.



Un blog a également été créé afin de
pouvoir dématérialiser les bons de commande et d'en faire
profiter un plus grand nombre ! N'hésitez pas à y faire un tour,
à télécharger un bon de commande si cela vous intéresse, et à
le donner à l'école de votre choix.

<http://apehangenbieten.unblog.fr/>

L'équipe de l'APE d'Hangenbieten :

Pascal Caquelin (Président), Marie Weber (Vice Présidente),
Patricia Schell (Trésorière) et Séverine Jernasz (Secrétaire)





MAINTENANCE INDUSTRIELLE
MECANIQUE - SERRURERIE
SOUDURE - TUYAUTERIE - TOLERIE

METALLERIE SERRURERIE DU BATIMENT - PORTAILS - GARDE-CORPS
ESCALIERS - CLOTURES - PORTES DE GARAGE TOUS TYPES

Romain HEITZ

Gérant

Siège social : 22, rue d'Osthoffen
67112 BREUSCHWICKERSHEIM

Tél. & Fax : 03 88 59 56 81

Atelier : 4, rue de la Libération
67980 HANGENBIETEN

Tél. & Fax : 03 88 59 54 96

semaro@wanadoo.fr



Plus de 30 ans d'expériences

RADIO TAXIS MAGRA

CUS - AEROPORT et BANLIEUE

45 rue du Maréchal Foch 67380 LINGOLSHEIM

LINGOLSHEIM

ESCHAU

KOLBSHEIM

HANGENBIETEN

03 88 76 92 00

03 88 64 05 05

03 88 96 11 81

06 07 22 48 20

Traiteur



*Organisateur
de réceptions*



Pour contribuer à la réussite de votre
événement,

Saveurs & Délices

met également son expérience à votre service
en vous apportant ses conseils dans le choix de menus et
de l'organisation.

1, rue des Anémones 67960 Entzheim

Tél. 03.88.59.97.03

Email : info@saveursetdelices.fr

POMPES FUNÈBRES

Speyser - Schaal



03 88 68 82 19

Formalités - Démarches - Transports de corps
Fleurs naturelles et artificielles - Plaques



21, Rue Jeanne d'Arc - 67118 GEISPOLLSHEIM

Tél. 03 88 68 82 19 - Fax 03 88 68 69 37

speyser-schaal@orange.fr

**MECANIQUE
GENERALE**

Principaux secteurs d'activités

15, rue de la Bruche
67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 51 14

Fax 03 88 96 16 78

MEY

Matériel ferroviaire
Agro alimentaire
Machine outil
Industrie du papier
Véhicule industriel
Travaux publics
Manutention
Chimie



En ce début d'année, l'équipe de la Médiathèque vous adresse tous ses vœux de bonne année 2016.

Qu'elle vous garde en très bonne santé, vous apporte joies et bonheur. Qu'elle vous permette de partager beaucoup de lectures et de projets en notre compagnie.

Depuis la rentrée de septembre, la vie de la Médiathèque est rythmée par des activités habituelles mais compte également vous proposer de nouveaux projets.

Parmi les activités « classiques », la Médiathèque accueille :

Les bébés lecteurs :

Les plus grands sont partis à la maternelle mais d'autres plus jeunes sont venus nous rejoindre.

C'est avec grand bonheur que nous partageons avec les petits, tous les 15 jours, ce moment convivial autour du livre, de la musique et des comptines. Si vous avez des enfants en garde, âgés de 3 mois à 2 ans et demi, nous vous invitons à venir nous rejoindre, le mardi, à partir de 10h30.

Dates des prochains ateliers :

23 février
8, 22 mars
19 avril
3 et 17 mai
14 et 28 juin

Les classes :

C'est toujours avec plaisir que nous partageons des moments de lectures avec les élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

En accord avec les enseignants, nous proposons cette année encore la participation au Prix des Incorruptibles. La continuité de cette activité, année après année, est une bonne incitation à la lecture et permet aux enfants d'être acteurs-citoyens puisqu'ils participent au vote final et à l'élection à l'échelle nationale du Prix.

Les projets pour l'année 2015-2016 : thèmes sur le vivre ensemble (les règles de vie, le respect des autres, de la nature, des animaux) pour les maternelles, les contes traditionnels des 5 continents pour le CP-CE1, les contes classiques et leur adaptation par Walt Disney pour les CE et les livres classiques pour les CM.

L'heure du conte :

En octobre, Martin Hubert et ses créatures de la forêt sont venus nous enchanter avec des marionnettes faites en éléments naturels. En novembre, la Compagnie de Menotte en Paluche a présenté son spectacle « Les Drôles de Gens », rempli de malice et de sagesse, entre musique et marionnettes. En décembre, Clémentine Duguet avec son spectacle « C'est Noël chez tout le monde » dans lequel elle a présenté Noël dans le reste du monde et quelles sont les traditions qui perdurent chez nous.

Pour les autres séances d'heures du conte, nous vous invitons à consulter la page Internet de la médiathèque ou la page Facebook car la nouveauté cette année est de proposer des séances de contes par les bénévoles de la Médiathèque et des spectacles avec des professionnels. Selon la disponibilité de ces derniers, les séances ne se feront pas systématiquement le premier mercredi du mois, mais par contre se dérouleront toujours à 16h.

Des moments de convivialité ont été proposés :

Un Atelier de construction de marionnettes en éléments naturels

Durant les vacances de la Toussaint, en collaboration avec le centre aéré, une quinzaine d'enfants a participé à un atelier de construction et de mise en scène de marionnettes.

Martin Hubert, conteur et marionnettiste, a guidé les enfants dans la création de l'histoire « Les monstres de Philippe Hangenstein », la création des marionnettes en éléments naturels et le spectacle donné devant les parents. Les enfants ont été très créatifs et très enthousiastes !

Un Atelier créatif pour Noël

Le samedi 19 décembre, un atelier déco de Noël a été proposé avec pliage de serviette en forme de botte de lutin et création d'étoiles de Noël, entre autres. Des bredele de Noël et des jus de fruits ont clôturé cet après-midi récréatif, d'échanges et de convivialité.



Des projets à foison :

De nombreux projets sont en gestation ! Parmi eux, entre autres, une soirée sur la transmission culinaire, avec spectacle et dégustations, en association avec le périscolaire ; une journée ayant pour thème les abeilles et jardiner naturellement, en partenariat avec le centre aéré des vacances de printemps. D'autres animations sont en cours d'élaboration (un club de lecteurs sous forme d'apéro livres ou de café littéraire, des ateliers pour les ados et les seniors, des conférences, des expositions...) que ne nous ne manquerons pas de vous faire savoir.

Toujours plus près de vous :

La médiathèque a sa page Facebook

Moyen de communication indispensable aujourd'hui, vous pouvez la consulter à cette adresse www.facebook.com/Médiathèque-Hangenbieten (il s'agit de la page et non du profil). Elle vous donne toutes les infos et vous permet de communiquer avec nous.

Le portage à domicile

Vous ne pouvez pas vous déplacer ou vous êtes immobilisés temporairement pour des raisons de santé. La médiathèque vient à vous grâce au service du portage à domicile. Pour en bénéficier, il vous suffit de téléphoner ou de laisser un message par mail. Nous prendrons alors rapidement contact avec vous afin de déterminer vos goûts et vos besoins, et fixer un rendez-vous.

Des livres audios et à gros caractères

Votre vue vous joue des tours ? Vous faites beaucoup de déplacements en voiture ? Vos tâches ménagères vous pèsent ? Et si le livre audio vous facilitait tout cela ? Il offre d'autres moments pour lire, découvrir des textes, des auteurs... simultanément à d'autres tâches ou activités. Il permet d'appréhender et d'approcher la lecture d'une autre manière, ou de la renouveler en sollicitant l'ouïe plutôt que la vue. La médiathèque vous offre l'opportunité de faire sa connaissance alors n'hésitez pas !

L'équipe de la Médiathèque





LA BATTERIE FANFARE DE HANGENBIETEN AU STAGE UFF

Du 21 au 25 Octobre 2015 une dizaine de musiciens de la Batterie Fanfare de Hangenbieten ont participé à un stage de 4 jours 1/2 organisé par l'Union des Fanfares de France (UFF). Ce stage a eu lieu dans l'enceinte du lycée agricole de Rouffach, dans le Haut-Rhin. Vanessa Regnier responsable de l'intendance ainsi que Astrid Bing directrice technique et Michel Bing président de l'UFF ont su accueillir comme il se doit les musiciens et musiciennes.

Après avoir pris possession de leurs chambres, et après un discours de bienvenu, le chef d'orchestre Eric VILLEVIÈRE et les professeurs ont été présentés aux stagiaires.

Puis 1^{ère} répétition par pupitres. Chaque musicien rejoint sa salle avec son professeur respectif : Jean-Philippe CHAVEY pour les cornistes, Hervé MICHELET pour les trompettistes, Philippe WENDLING pour les basses (tubas, euphoniums, clairons basse, trompettes basse), Florent SAUVAGEOT

pour les clairons et Thierry BONNOT pour les percussionnistes. C'est également le moment de faire connaissance avec les autres stagiaires venus des batteries fanfares de Riespach, Kuttolsheim et Wingen. Les journées suivantes sont intenses et se succèdent de répétitions par pupitres et générales de 9h à 22h. Vendredi soir, tous les participants auront la chance d'écouter un superbe concert donné par le quartet de cuivres EVOLUTIV BRASS à Volgelsheim.

Certains stagiaires ont quitté la « bulle » samedi après-midi pour animer la cérémonie de mariage de David et Aurélie Metzger ainsi que le baptême de leur petit Séraphin à Hangenbieten, et les plus jeunes sont restés à Rouffach avec leurs professeurs pour un travail plus personnalisé. Pour la dernière soirée, Michel BING a organisé une soirée conviviale afin de pouvoir partager les impressions sur ces 4 jours de stage et de resserrer les liens autour d'une dégustation de produits du terroir.

Dimanche après-midi, les musiciens ont pu montrer à leurs familles et proches le fruit de leur travail. Pour commencer, les professeurs ont joué quelques morceaux, puis 5 stagiaires sont montés sur scène et ont entamé un air jazzy avec leurs trompettes d'harmonie ! Enfin, l'ensemble de l'orchestre a pris place sur scène, le chef leur a sourit, ses yeux se sont fermés, il a battu la mesure avec la main sur son cœur et le concert a pu commencer... Bravo à tous !

Pour finir, tout le monde s'est retrouvé autour d'un verre de l'amitié. Viens le moment des adieux, tous les musiciens rentrent chez eux heureux, mélancoliques et impatients de se retrouver dans un an... Une belle expérience musicale et humaine pour tous.



Retrouvez-nous...

**Orchestre Batterie
Fanfare Hangenbieten**

Eclairage Public - Gaz - Electricité - Chauffage Urbain

SOGECA

TELLOS

" LE RIED " HERRLISHEIM

www.tellosgroup.com

TÉL. 03 88 59 76 88

Voici quelques impressions des stagiaires :

Ces 4 jours étaient intenses en apprentissages, riches en émotions, forts en amitié. Certains se sont révélés (n'est-ce pas Blandine ?), tous ont progressé, assimilé des techniques de jeu pour continuer à évoluer et OUI, nous reviendrons l'an prochain !

Patricia

Même après plus de 30 ans de pratique musicale, on a toujours à apprendre ou à rectifier certaines vieilles habitudes, tout cela grâce à la pédagogie d'excellents professeurs. Expérience à renouveler tant sur le plan humain que musical

Nathalie

J'ai adoré mon premier stage de musique. J'ai beaucoup progressé grâce à mon super prof de clairon Florent. Le stage m'a permis de rencontrer d'autres jeunes musiciens de Riespach, on a écouté un groupe de jeunes au stage qui a joué différentes musiques (alsacienne, modernes, de film...) ça nous donnera des idées pour plus tard

Emilie

Un super stage de 4 jours agrémentés de bonne humeur. Nous avons énormément appris grâce à notre professeur de percussions Thierry. Que se soit pendant les répétitions ou ailleurs, la bonne humeur régnait ! Une superbe expérience musicale et humaine. J'ai hâte d'y retourner l'année prochaine
Merci pour ces bons moments

Alexandre

Je trouve que le stage de musique était super. Nous avons beaucoup progressé après toutes les heures de travail. Le pupitre des percussions était très fier de notre concert final.

Florian

Le stage de Batterie Fanfare est tout d'abord une rencontre de musiciens amateurs, de tous niveaux, de tous âges (de 9 à 60 ans) qui sont réunis par la passion de la musique, par une envie de partage et d'échange. C'est aussi la promotion de la Batterie Fanfare avec ses instruments naturels qui fait partie du patrimoine français et que l'UFF essaie de sauvegarder ; et enfin un formidable moyen d'améliorer la pratique d'un instrument en se laissant guider par des musiciens professionnels.

J'ai pu me perfectionner tant dans la pratique des instruments que dans les postures, mais également dans les techniques respiratoires. Nous avons pu bénéficier de l'expérience et des conseils de grands musiciens, ils nous ont coachés durant la semaine, fait progresser et surtout transmis encore plus de passion dans l'art de la musique de batterie fanfare. Une émulation et une motivation de groupe était palpable, et tous les participants ont « vibré » au rythme de la musique surtout au moment du concert de fin de stage où nous avons pu restituer le fruit de notre travail à nos proches : le dimanche après-midi ...et ce fût un succès

Fabienne

L'association GYMNASTIQUE & DÉTENTE

Vous propose dans le Hall des Sports à Hangenbieten :

Les mardis de 20 H 00 à 21 H

- ▶ GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
- ▶ AEROBIC
- ▶ ABDOS - FESSIERS
- ▶ STRETCHING

L'ensemble animé par Fabienne SOLT.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Mme GRUTTER Sylvie au 03.88.96.12.39

Mme GALMICHE Michèle au 03.90.29.33.59

Gymnastique & Détente

1 impasse des Cerisiers

67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 12 39

Affiliation DC EPMM - Strasbourg n° 9912 8608



Meglen
CHAUFFAGE TOUTES ENERGIES
SANITAIRE

1 rue du Neuland - 67560 ROSHEIM
67140 Saint-Pierre
03 88 50 47 60 - 06 71 61 71 76
rodolphe.meglen@wanadoo.fr



HANGENBIETEN

Samedi 19 mars à 19h30

Salle des fêtes

Soirée Années 80

D.J. Dominique

Entrée + 1 boisson : 12€

Entrée + Menu* : 22€

** apéritif--jambon braisé--frites-salade--dessert*

USH

* Réservation : 03 88 96 17 38
ou 06 45 00 73 35



Badminton Club Hangenbieten



Les séances de Badminton ont lieu :

- 📅 Lundi de 17h à 18h15:
Entraînement jeunes (sauf vacances scolaires)
- 📅 Lundi de 18h30 à 22h:
Loisirs et Compétitions
(de 17h30 à 22h pendant les vacances scolaires)
- 📅 Mercredi de 18h à 21h:
Exclusivement Loisirs
- 📅 Jeudi de 19h à 21h :
Entraînement Compétitions

Le Club

Compétition

Comité



Si vous souhaitez un renseignement ou si vous voulez vous inscrire au cours de la saison, contactez le club par e-mail, ou rendez-vous au Hall des Sports le lundi soir pour rencontrer les membres du comité.
badmintonclubhangenbieten@hotmail.fr



La fête du 13 juillet 2015

Comme chaque année depuis quatre ans, le Badminton Club de Hangenbieten et la Mairie organisent la fête du 13 juillet. Cette année, diverses activités ont été proposées comme le feu d'artifice, une animation musicale, une restauration sur place ainsi que du speedminton.

Ce dernier, un sport de raquette de plein air, a la particularité de se jouer sans filet. Le but est de faire tomber le volant dans le carré de l'adversaire. Tout comme le badminton, on peut y jouer en simple ou en double.

Cette année encore la soirée fut belle, l'ambiance au rendez-vous. Le comité du BCH et tous les autres bénévoles du Club ont eu également plaisir à s'investir dans cette soirée.

Le **Badminton Club de Hangenbieten (BCH)** est une association sportive ayant pour but la pratique du badminton, aussi bien pour le plaisir en **Section Loisirs** que pour ceux qui veulent faire de la **compétition**, notamment des Interclubs organisés par la Ligue d'Alsace. Le BCH accueille aussi les plus jeunes qui ont envie de pratiquer ce sport, qu'ils débutent ou qu'ils veulent se perfectionner, au sein de sa **Section Jeunes** réservée aux enfants de 7 à 11 ans. Les entraînements ont lieu le lundi de 17h à 18h15. Ils sont assurés par Jonathan Meghouche, membre du comité et de l'équipe Compétition du BCH.

Le **Circuit Jeunes**, qui se déroule sous forme de championnat avec 7 journées dans l'année, en individuel ou en double, leur permet de se lancer dans la compétition et de se mesurer à des enfants d'autres clubs.

Cette année, deux équipes **Compétitions Interclubs Seniors** ont à nouveau été constituées et ces dernières, grâce à leurs bons résultats l'année passée, évoluent cette saison une division au dessus, respectivement en D2 pour l'équipe 1 et en D3 pour l'équipe 2.

Félicitation à eux pour leurs beaux parcours. Les équipes ont la chance d'être entraînées par **Vincent LAIGLE**.

Lors de l'assemblée générale qui se tenait le 2 septembre, le club a changé de président. Désormais c'est Farid KANOUNI qui prend la relève de Loïc MADIGNIER en poste depuis 2006. Merci à lui pour tout son travail au sein du club. De plus la composition du comité a évolué avec les départs de la vice-présidente Céline NOCK GRIMM et de la trésorière Joanna BLANK, toutes deux membres fondatrices du club. Un grand bravo et merci à elles pour tout ce qu'elles ont fait pour le club.

Bienvenue à Stéphanie MULLER, Christophe LANGENBRONN et Quentin BIEVELOT qui intègrent le comité.





UNION SPORTIVE DE HANGENBIETEN

L'Équipe 1

Tout d'abord, l'USH vous remercie pour votre présence aux manifestations de cette année en espérant que notre travail a contribué à vous faire passer d'agréables moments.

Section jeunes

L'USH souhaite relancer sa section « jeunes » pour la prochaine saison ; si vous avez des enfants ou petits enfants intéressés par la pratique du football, nous serions ravis de les accompagner dans leurs premiers pas de footballeur ou d'entretenir leur amour du jeu s'ils jouent déjà.

Vous pouvez contacter :

MM. WEISSKOPF Louis 06 24 62 27 21

M. GALMICHE Damien 06 45 00 73 35

Nous vous communiquons également la date de reprise des championnats après une trêve hivernale bien méritée et après un début de saison dans la douleur où nos 2 équipes seniors se sont bien reprises.

Pour l'équipe 1, la reprise sera le 6 mars à domicile pour le début des matchs retour et pour l'équipe 2 également mais à l'extérieur.

Enfin pour nos supers vétérans, n'hésitez à venir les soutenir à partir du 18 mars.

Veillez prendre note des festivités organisées par nos soins en 2016 :

- soirée année 80 le 19/03/2016
- tournoi de pétanque au stade des tilleuls le 07/05/2016
- tournoi « inter-sociétés » suivi du feu de la st Jean le 25/06/2016



Feu de la Saint Jean 2015

Merci de votre attention.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne année 2016 et comptons sur vous pour votre présence lors de nos manifestations à venir et lors de nos matchs du dimanche.

Sportivement

Le comité de l'US Hangenbieten

Peinture intérieure et extérieure
Revêtements sols et parquets
Plâtrerie et faux plafond
Assèchement et décontamination

Entreprise de Peinture **DICK Louis** sàrl

1 Allée des Tilleuls
67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 88 96 54 86
Fax. 03 68 41 84 52
www.peinturedicklouis.fr

RECONNU GARANT
RGE



samedi 7 mai 2016

L' US HANGENBIETEN

ORGANISE

un tournoi amical de pétanque

Sur les installations de l' USH allée des Tilleuls

Déroulement du concours : **en doublette à la mêlée** (5 parties)

Tirage au sort à 9h30 et début des parties à 9h45

Inscriptions au 06 45 00 73 35

Mise de 2€ intégralement redistribuée

Restauration sur place / Repas 12€



L'Union Sportive Hangenbieten vous souhaite une agréable journée



LE GROUPE THEATRAL DE HANGENBIETEN

Vous présentera une pièce en 3 actes de Bern Gombold

Oh Yééé, Oh Yééé Herr Maire!!!

François Kübele maire d'un petit village ne rigole pas tous les jours à la mairie.
Entre son épouse qui n'arrête pas de lui faire des reproches,

La famille Silberstein qui réclame tout le temps
Emma qui est très curieuse,

La secrétaire et l'employé qui voudraient abuser de lui
Sa fille et son copain, un couple d'anglais, deux vieilles célibataires,

un chef d'orchestre qui voudrait également se mêler de certains problèmes à la mairie
François a l'air perdu.

Ça ne pourra être que rigolo dans cette petite mairie

De François Kübele, Maire vum e kleine ort, hett's au nett alle da scheen.
D'wesche sinere frau wi em forwerft macht, D'famille Silberstein wi ganz zitt reclamiert
D'Emma wi facht nett wunderbarlich esch.

D'secretarin un siner Dienstbeamte wi ne üssnutze weille,
Sini eije dochter, dere ere lebschter, e englisches paar, zwei aldedlich
Un e musickchef wi sich noch neng meche will,
Weiss de François nemmi wi em de kop steht.
Do kann's in de Mairie numme lustig ware.

Prix d'entrée
8 € Adultes
4 € Enfants jusqu'à 12 ans

Jours des représentations

Samedi 20 et 27 Février 2016 à 20h15
Dimanche 21 et 28 Février 2016 à 14h15

Réservation auprès de
Mme Caquelin Daniëlle

Tel : 03.90.29.32.19 ou 06.07.91.25.20

A partir de début janvier 2016, sauf le lundi et mercredi soir
Éventuellement le jour des représentations selon les places disponibles.
Des places sont prévues pour les personnes à mobilité réduite.

D'avance nous tenons à remercier les artisans,
commerçants, ainsi que tous les habitants de notre commune
pour l'accueil réservé aux personnes qui viendront collecter les tombolas
les SAMEDIS 6 et 13 Février 2016

Nous vous présentons nos meilleurs vœux
pour l'année 2016



De gauche à droite : Jacques Caquelin - Christine Wurtz - Christian Heintzelmann - Clément Holweg - Daniëlle Caquelin
Patrick Lung - Claudine Oppermann - Marcel Gangloff - Caroline Caquelin - Daniel Helbing - Marie France Fruhauf

Manque sur la photo : Danielle Schaller - Christophe Lung - Yolande Schoettel - Elisabeth Grimm



CLASSE 55

Pour marquer leur 60^{ème} anniversaire, les membres de la classe 55 de Hangenbieten se sont retrouvés début octobre en Forêt Noire, à Zell am Hamersbach, charmante bourgade fleurie et propice à de belles balades et visites.

Au programme, le samedi une petite randonnée apéritive le matin, la visite d'une ferme avec dégustation de schnapps et produits maison l'après midi.

Le bel établissement «Klosterbraüstuben» avait été choisi pour héberger les sexagénaires dans de coquettes et spacieuses chambres pendant ces 3 jours. Par ailleurs, l'espace SPA et la piscine offrit une détente supplémentaire. Les repas, raffinés et copieux, ravirent les convives affamés par tant d'exercices. La fin de soirée fut même dansante jusqu'à une heure bien tardive.

A la fin du dernier repas, le chef pâtissier de la maison divulgua les secrets de la «Schwarzwälder Kirschtorte» en la réalisant en direct. Les participants eurent une généreuse part de ce légendaire gâteau en guise de dessert.

Que demander de plus pour garder un excellent souvenir de cette mémorable sortie ? Avec leurs conjoints et amis, ils étaient 41 à avoir apprécié ce beau week-end ensoleillé.

Sur la photo, les participants de la classe 55:

Guy Staerk, Elisabeth Rosek, Roland Seiller.

- 1^{er} rang: Bernard Grethel, Colette Marot, Suzanne Hollinger, Marlène Lopez, Lydie Debs, Christine Mary, Marguerite Grimm, Edith Hélin, Odette Silberzahn, Bernard Stoecklin.

- 2^{ème} rang: Pia Malsch, Gilles Noiriél, Claude Brossius, Michel Bosch, Roger Scheer, Etienne Weber.

Spizzo sarl
ENTREPRISE DE CARRELAGE

CARRELAGE
CHAPE
GRANIT
MARBRE

4, Impasse des Ormes
67980 HANGENBIETEN
Tél 03 88 96 13 74
Fax 03 88 59 56 84
carrelage.spizzo@gmail.com

VINS ET CRÉMANT
D'ALSACE

**DOMAINE
FRITSCH**

Grand Cru
STEINKLOTZ

EARL FRITSCH
Romain et Jérémie
49, rue du G^l de Gaulle
67520 - MARLENHEIM

03.88.87.51.23
domaine.friro@orange.fr

Zeste de forme

Nouvelles activités liées au sport et à la santé à Hangenbieten

L'association Zeste de Forme vous propose différents cours collectifs qui vous permettront de vous mettre en forme, de régler des petits soucis de santé ou simplement de (re)découvrir vos potentiels cachés, dans la bonne humeur.

Pilates « Tout est compliqué avant d'être simple »

C'est une méthode qui permet de renforcer les muscles posturaux, les muscles profonds de la ceinture abdominale et du dos.

Les mouvements sont effectués en douceur et en conscience avec une grande recherche de qualité. Un des objectifs principaux est le contrôle du corps en mouvement.

Le Pilates permet, à terme, une synergie du corps et de l'esprit.

Résultats observés : meilleure posture, dos plus fort, amélioration de la silhouette, conscience des muscles profonds de la ceinture abdominale, contrôle du stress, etc.

Spécial bas du corps « Tout est proposé, rien n'est imposé »

Cours classique pour le travail des grands muscles visibles du bas du corps : les cuisses, les abdominaux et les fessiers.

Utilisation d'une musique rythmée mais non agressive.

L'intervenant met tout de même l'accent sur la conscience et l'apprentissage corporel.

Résultats observés : efficacité musculaire, remise en forme(s), tonicité de la silhouette

Biokinésie « Le yoga occidental »

C'est simplement un cours de renforcement musculaire, en douceur et en profondeur. C'est l'alliage du mouvement, de la respiration et de la conscience.

Les enchaînements de séries et de répétitions permettent de mettre en action volontairement les muscles lisses qui sont liés au squelette et aux organes tout en assouplissant les articulations.

Chaque personne effectue les exercices à son rythme et à sa mesure, selon son état de forme actuel, sans se comparer et sans pression. La respiration prend une part essentielle dans le cours. On peut utiliser du matériel comme des haltères ou des barres par exemple.

Ce cours peut être considéré comme un véritable yoga mais adapté à notre époque et à nos besoins, en tant qu'occidentaux.

Résultats observés : gain de souplesse, amélioration du fonctionnement corporel et des différents organes (foie, reins, poumons, intestins), prises de conscience du corps et de la respiration, meilleur mental, etc.

Horaires des cours (Hall des Sports Hangenbieten)

Judi : 19h Bas du Corps - 20h Pilates

Samedi : 9h45 Biokinésie - 10h45 Pilates

CONTACT : 03 67 07 48 89 ou 06 60 75 45 70
zestedeforme@yahoo.com



La saison qui vient de démarrer, peut être considérée comme l'an II du changement opéré l'an dernier. L'objectif était de pouvoir intégrer le plus rapidement possible toutes les équipes de jeunes en championnat régionale. 4 équipes sur 5 sont en effet engagées dans ces niveaux d'excellence qui doivent être une passerelle pour accélérer le processus de formation. A terme, l'idéal sera de pouvoir intégrer au sein de l'équipe première, des jeunes issus de la formation interne.

Au niveau des petites sections, le club propose depuis la rentrée, un créneau parents-enfants destiné à accueillir les enfants de 3 à 5 ans, le mercredi après-midi de 17h à 18h à la salle de la Bruche, assurée par Isabelle GLAVASEVIC

Depuis début novembre, le club effectue également une activité « découverte basket » dans le cadre des Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP).

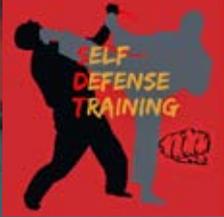
Enfin, nous tenons à rappeler que lors de chaque première semaine de vacances scolaires (sauf vacances de Noël), le club organise un stage de basket permettant aux enfants de perfectionner leurs apprentissages. Ces stages ont lieu à Holtzheim du lundi au vendredi et sont ouvert à TOUS les jeunes désireux découvrir ou progresser dans l'activité basket

Rappel : le club proposera à tous les jeunes de 6 à 18 ans, durant tout le mois de juin et de septembre, de venir participer gratuitement aux séances d'entraînements, afin éventuellement d'intégrer les équipes du club.

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez vous adresser à :

M. ALISON Damien 06 03 54 40 58
ou damien.alison@hotmail.fr

Mme GLAVASEVIC Isabelle
06 49 29 77 30 ou heidi.1970@free.fr



Le krav-maga et le karaté à Hangenbieten en plein essor



Les cours de krav-maga font de plus en plus d'émules, de tous âges, de toutes catégories socioprofessionnelles, et de tous niveaux.

Méthode simple de self-défense, la pratique du Krav Maga ne nécessite aucune aptitude physique particulière et est accessible à tous.

Les entraînements de Krav Maga permettent d'apprendre des techniques de protection et de savoir comment faire face et réagir lors d'une agression ou d'une attaque à mains nues, au couteau, au bâton, voire au revolver.

Pendant les entraînements, dispensés par Christian Gindt, 4^{ème} DAN, diplômé FFKDA, débutants et plus aguerris se côtoient, progressant chacun à leur rythme.

Les inscriptions sont possibles en cours de saison, après 2 cours d'essai gratuits.

Renseignements :
sur facebook, www.selfdensetraining.fr
ou au 06.13.85.55.22.

Au Hall des Sports :

Krav-maga adultes et + de 15 ans :
de 19h30 à 21h00 les mercredis et les vendredis

Krav-maga adolescents de 12 à 15 ans :
de 18h30 à 19h30 les vendredis

Karaté enfants 6 à 11 ans : de 18h15 à 19h15 les mercredis

HANGENBIETEN *Les Hauts-Lieux*



APPARTEMENTS DU 2 AU 5 PIECES

2 P à partir de 139 000 €

3 P à partir de 195 000 €

4 P à partir de 203 000 €

Belle résidence
au cœur du Village
sur les hauteurs

Prestations et finitions
de qualité

Chauffage Gaz

Garages
et emplacements en sous-sol
RT 2012 - PLS - PRET A TAUX 0

www.gsb-immobilier.fr

03 88 96 59 80
06 79 03 12 63



PAROISSE PROTESTANTE

Pour en savoir plus ou rencontrer le conseil, vous pouvez contacter :

Lydie Noepel 03 88 96 54 49

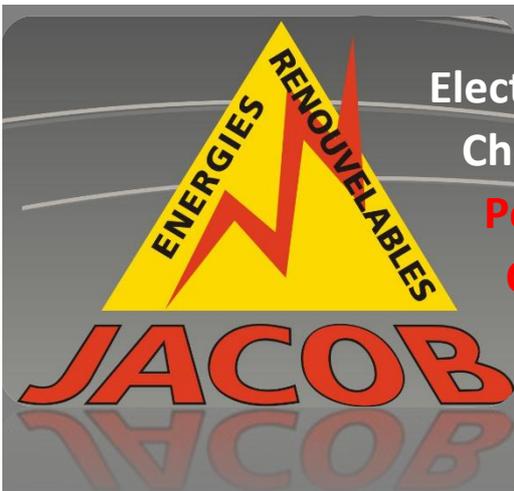
Caroline Ingrand-Hoffet : 03 88 96 00 33

La paroisse protestante de Kolbsheim Hangenbieten Ernolsheim Holtzheim est gérée par un conseil presbytéral de huit membres. Ce conseil accompagne la pasteure Caroline Ingrand-Hoffet dans la gestion pratique, matérielle et financière de la paroisse. Et il est un lieu de réflexion, de partage sur la vie spirituelle, et d'amitié.

Hangenbieten est représenté par quelques 220 paroissiens sur les env. 800 que compte la paroisse. Actuellement Lydie Noepel est seule représentante de Hangenbieten. Nous sommes donc à la recherche de nouveaux membres du conseil en particulier de Hangenbieten. Aucune compétence particulière n'est requise ! Faire partie de ce conseil est

une manière de faire un peu de place à sa foi au quotidien, et de découvrir l'Église protestante en Alsace. Si vous avez un peu de temps à consacrer à la communauté, n'hésitez pas ! C'est aussi une manière de contribuer à faire vivre le village.

Caroline Ingrand-Hoffet, pasteure



**Electricité
Chauffage**

**Pompe à chaleur
Climatisation**

**Chauffe-eau thermodynamique
Ventilation double-flux**



Entreprise d'Electricité Générale

1 Allée des Tilleuls – 67980 HANGENBIETEN

Tél. 03 90 29 69 66 – Fax. 03 90 29 69 72

www.electricitejacob.fr



Vous voulez changer ? changez avec VODIFF!

**RECHERCHE PERSONNALISÉE - VÉHICULES DE COLLABORATEURS
VÉHICULES D'IMPORTATION - MODÈLES RARES - FINANCEMENT**



**ASTON MARTIN - AUDI - BENTLEY - BMW - FERRARI - JAGUAR - LAMBORGHINI
MASERATI - MERCEDES - MINI - PORSCHE - VOLKSWAGEN**



L'EXCELLENCE VODIFF: UNE PALETTE COMPLÈTE DE SERVICES SUR MESURE

Nos spécialistes prennent soin de votre véhicule de A à Z :

- Entretien / Service après-vente
- Mécanique / Carrosserie
- Équipements

- Réparation ou remplacement pare-brise
- Pneumatiques et roues complètes
- Équilibrage, géométrie
- Stockage pneumatiques
- Contrôle technique

- Déclarations de sinistres, expertises
- Prise en charge assurances
- Travaux suite sinistre
- Assistance et dépannage
- Véhicule de prêt



VO'PARK
PARKING SÉCURISÉ LONGUE DURÉE

Parking sécurisé longue durée, assorti à une offre de services unique dans la région



VOPNEUS

Très large choix de pneumatiques et de jantes



VO'PASSION
LA PASSION POUR L'AUTOMOBILE EN VERSION ORIGINALE

Pilotez ou co-pilotez des voitures d'exception sur les plus beaux itinéraires d'Alsace

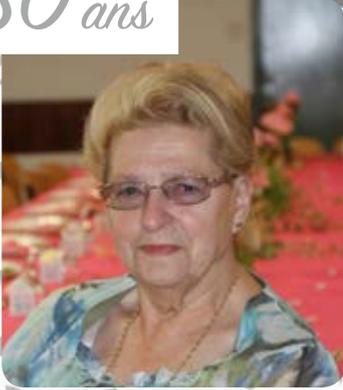


VODIFF
AUTOMOBILES

1, rue du tonnelier - 67960 Entzheim
Tél. 03 90 29 70 00 - Fax: 03 90 29 70 01
E-mail: auto@vodiff.fr

www.vodiff.fr

80 ans



Annette GRETHEL
le 26 juillet 2015

80 ans



Charles KROENIG
le 4 août 2015

90 ans



Jeanne MULLER
le 9 août 2015

95 ans



Lina KRENCKER
le 21 décembre 2015

Ils nous ont quittés ...

Madame BREFFI veuve **BOTTEMER Marie**
décédée le 13/07/2015

Monsieur BRONNERT René
décédé le 14/09/2015

Madame KEMPF épouse **FRITSCH Jeanne**
décédée le 25/10/2015

Madame FLACH épouse **THOMANN Francine**
décédée le 09/11/2015

Monsieur HEITZ Raymond
décédé le 22/12/2015

Madame KARCHER Marie
décédée le 28/12/2015

Ils ont également fêté cette année :

85 ans
RIEG Ginette 11/07//2015

95 ans
SONNTAG Jeanne 30/08/2015

95 ans
HEITZ Paul 21/09/15

85 ans
THOMANN Gaston 31/12/2015

Naissances

Noah SCHRAMM le 30/12/2015

Mathilde WINCKEL le 07/11/2015

Corentin HITTER LAZIK le 10/10/2015

Mathéo DUVOIS le 03/10/2015

Elsa KRANTZ HABERBUSCH FOLGUEIRA le 12/08/2015

Théo GASSERT le 09/08/2015

Louison WOLFF HUTH le 10/07/2015

Margot ERHARD le 10/07/2015

Mariages

Monsieur LIENHART Eric et Madame NOLD Nathalie
le 04/07/2015

Monsieur DALLY-LEGRAND Cadyus et Madame DA SILVA Joséphine
le 18/07/2015

Monsieur KELLER Lionel et Madame BENETEAU Marie
le 22/08/2015

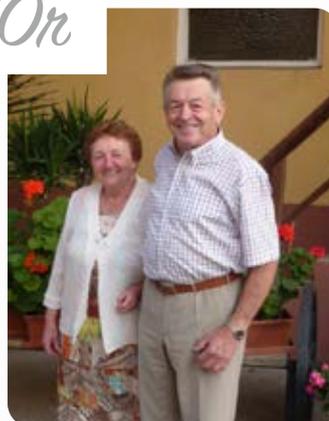
Monsieur METZGER David et Madame SUNDER Aurélie
le 24/10/2015

Monsieur THOURET Fabrice et Madame PIERREL Karen
le 14/11/2015

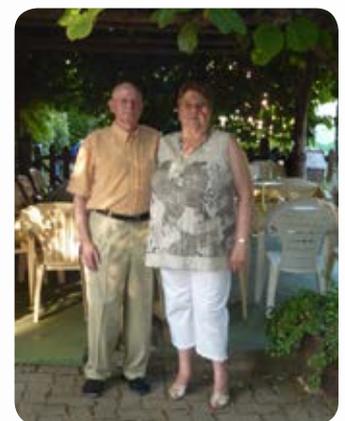
Noces d'Or



M. et Mme SPETTEL
le 12 novembre



M. et Mme KARCHER
le 19 août



M. et Mme GILLMANN
le 15 juillet

FEVRIER

- 18 Représentation théâtrale
Espace Culturel
Théâtre Alsacien
- 20 Représentation théâtrale
Espace Culturel
Théâtre Alsacien
- 21 Représentation théâtrale
Espace Culturel
Théâtre Alsacien
- 27 Représentation théâtrale
Espace Culturel
Théâtre Alsacien
- 28 Représentation théâtrale
Espace Culturel
Théâtre Alsacien

MARS

- 19 Soirée Années 80
Espace Culturel
USH

MAI

- 7 Tournoi Pétanque
Terrain de foot
USH

JUIN

- 4 Kermesse
Espace Culturel
Écoles
- 25 Feu de la Saint Jean
Terrain de Foot
USH
- 29 Don du sang
Espace Culturel
Donneurs de Sang

JUILLET

- 3 Marché aux puces
Rues du village
APP
- 13 Fête Nationale
Espace Culturel
Commune

SEPTEMBRE

- 3 au 5 Messti
Espace Culturel
APP

OCTOBRE

- 21-22-23 Représentation théâtrale
Espace Culturel
Zen Compagnie
- 26 Don du sang
Espace Culturel
Donneurs de Sang

NOVEMBRE

- 11 Armistice
Monument aux morts
Commune
- 13 Jubilé Saint Brice
Espace Culturel
Paroisse catholique

DECEMBRE

- 3 Fête de la Sainte-Barbe
Espace Culturel
Sapeurs Pompiers
- 11 Repas des aînés
Espace Culturel
Commune
- 31 Saint Sylvestre
Espace Culturel
Sapeurs Pompiers

Le Maire, les Adjointes, les Conseillers Municipaux et l'ensemble du personnel communal vous présentent leurs meilleurs vœux.

Les anciens combattants de la commune qui désirent voir l'organisation de rencontre lucrative sont invités à se faire connaître au secrétariat de mairie.

IMAGINA'TIF
Coiffure
DAMES MESSIEURS JUNIORS



HORAIRES D'OUVERTURE

Mardi et Mercredi : 8h30 à 12h et 14h à 18h
Jeudi : 8h30 à 12h et 13h à 19h

NOCTURNE LE

Vendredi : 8h30 à 12h
et 14h à 20h

ET EN NON-STOP LE

Samedi : 8h à 15h

7a, rue du 14 Juillet - 67980 HANGENBIETEN

☎ 03 88 96 17 44





FORFAIT 4G - GESTION DE COMPTE - PAIEMENT SANS CONTACT

**VOTRE BANQUE EST DÉJÀ
DANS VOTRE MOBILE,
CHOISISSEZ VOTRE MOBILE
DANS VOTRE BANQUE.**

UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

CRÉDIT MUTUEL HORIZON
26 RUE DES MAIRES RAEDEL - 67810 HOLTZHEIM
AGENCES À HANGENBIETEN ET ENTZHEIM
TÉL. : 0820 353 491* - COURRIEL : 01226@CREDITMUTUEL.FR

MAIRIE

4 rue du 14 Juillet 67980 HANGENBIETEN
Tél : 03 88 96 01 27 – Fax : 03 88 59 54 08
Courriel : mairie.hangenbieten@evc.net
Secrétaire générale : Mme Annette ADLOFF
Adjoint Administratif : Mme Amélie TUSHA
Horaires : du lundi au vendredi : 8h00-12h00
Lundi, jeudi et vendredi : 13h30-17h00
Mardi : 16h00-19h00

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous

MÉDIATHÈQUE

Allée Charles Frédéric Gerhardt
Tél : 03 88 96 17 20
Courriel : media.hang@evc.net
Responsable : Mme Sophie OUVRARD
Horaires : Mardi : 15h30-18h00
Mercredi : 13h30-17h30
Vendredi : 15h30-19h30
Samedi : 14h00-17h00

ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

G.E.M. LES CHATEAUX
Rue des Prés – Tél : 03 90 29 69 25

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET PÉRISCOLAIRE

Espace Culturel – Allée Charles Frédéric Gerhardt
Tél : 03 90 29 35 20

GENDARMERIE DE WOLFISHEIM

Tél : 03 88 78 20 19 - 2 rue de la 2^{ème} DB 67202 WOLFISHEIM

ORDURES MÉNAGÈRES

Communauté de Communes Les Châteaux
4 rue du 14 juillet - 67980 HANGENBIETEN
Tél : 03 88 75 06 60
Courriel : c.c.leschateaux@evc.net
Site internet : www.cc-leschateaux.fr
Collecte : le vendredi
Semaine impaire : collecte papier-plastique
Toutes les 4 semaines : collecte du verre

DÉCHETTERIE

Rue de Hangenbieten à Breuschwickersheim
Tél : 03 88 59 55 37
Ouverture : mercredi et samedi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

CULTES

Paroisse catholique : M. le Curé Boguslaw BIALEK
Presbytère catholique 18 rue de l'Église 67810 HOLTZHEIM
Tél : 03 88 78 06 61
Courriel : paroisse-catho@wanadoo.fr

Paroisse protestante :
Mme la Pasteure Caroline INGRAND-HOFFET
Paroisse protestante
9 rue de la Division Leclerc 67120 KOLBSHEIM
Tél : 03 88 96 00 33
Courriel : caroline.ingrand-hoffet@protestants.org

Renseignements utiles

ENSEIGNEMENT – JEUNESSE

Ecole Maternelle – Allée Charles Frédéric Gerhardt
Tél : 03 88 96 50 99

Courriel : ecole.maternelle.hang@estvideo.fr

Ecole Primaire – 4 rue du 14 Juillet

Tél : 03 88 96 50 90

Courriel : ecole.primaire.hang@estvideo.fr

Collège Paul Wernert

4 rue du Collège 67204 Achenheim

Tél : 03 88 96 02 42

Courriel : ce.067168u@ac-strasbourg.fr

SANTÉ

Groupe Médical de Hangenbieten

19 rue des Fleurs – Tél : 03 88 96 00 77

Dr Raymond Westerfeld :

lundi, mercredi, samedi de 8h00 à 12h00

Mardi, jeudi, vendredi de 14h00 à 18h00

Dentiste

M. Bruno GOSCH – 9a rue du 14 Juillet – Tél : 03 88 96 50 31

Kinésithérapeute

M. Gil DUPLESSIX – 9 rue de la Gare – Tél : 03 90 64 86 03

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Mme GRIVEL

19 rue Principale – 67120 KOLBSHEIM

Tél : 03 88 96 55 15 – 06 72 33 64 18

HÔPITAUX

Nouvel Hôpital Civil (NHC) de Strasbourg

1 place de l'Hôpital 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 11 67 68

CHU Hautepierre

Avenue Molière 67000 Strasbourg / Tél : 03 88 12 80 00

ASSISTANTE SOCIALE

Madame BERRON

Maison du Conseil Général de Molsheim

Tél : 03 68 33 89 25

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Roland ADAM

18 rue du Champ du Feu - 67116 REICHSTETT

Tél : 06 65 62 52 43 - Mail : adam.roland@orange.fr

URGENCES

Samu : 15

Police Secours : 17

Sapeurs Pompiers : 18

Appel d'urgences : 112

Sos mains : 03 88 67 44 01

Centre anti-poisons : 03 88 37 37 37

Asum : 03 88 36 36 36

Renseignement téléphonique : 118 008



ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BÂTIMENT

CERTIFIÉ QUALIBAT

Stell et Bontz



Travaux tous corps d'états

Rénovation d'immeubles
Travaux spéciaux
Réfection après sinistre
Maisons ossature bois

STELL ET BONTZ

1 chemin de l'Étang - BP 17

Hangenbieten

67838 Tanneries Cedex

Tél. 03 88 96 15 55

info@stelletbontz.fr

BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE
DÉMOLITION - CRÉPISSAGE
CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE - ASSAINISSEMENT
CARRELAGE - CHAPE - PAVAGE
ÉLECTRICITÉ - SANITAIRE
PLÂTRERIE - FAUX PLAFOND
MENUISERIE - AGENCEMENT
RAVALEMENT DE FAÇADE
PEINTURE - DÉCORATION
REVÊTEMENT DE SOL
ISOLATION ACOUSTIQUE
PRODUITS SPÉCIAUX

www.stelletbontz.fr